

Législation du travail et des sociétés (LEGI501_GREHTN)



En bref

- > **Langues d'enseignement:** Français
- > **Méthodes d'enseignement:** En présence
- > **Forme d'enseignement :** Cours magistral
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Objectifs

Savoir choisir une forme juridique dans le processus de création ou de reprise d'entreprise hôtelière.
Connaître les règles communes et les règles spécifiques de fonctionnement des principales formes juridiques
Savoir lire / compléter des statuts de société

Heures d'enseignement

CM	Cours Magistral	12h
TD	Travaux Dirigés	8h

Plan du cours

1 : la société un contrat : l'art 1832 du Code civil et éléments constitutifs du contrat de société – La vie de la société : naissance, vie, disparition. Les règles de publicité. La « société à mission » un ajout de la loi Pacte

2 : Droit commun des sociétés : le dirigeant, nomination, fin de mandat, les pouvoirs et obligations, sa responsabilité. Les associés : les droits (financier – politique) les différentes assemblées d'associés leurs prérogatives.

3 : le fonctionnement des sociétés : SAS / SASU , SARL/EURL, SA, SCI, SCOP, association : les règles de création et de fonctionnement propre à chaque forme

Création d'un tableau synthétique

4 :le traitement juridique des entreprises en difficulté.

Informations complémentaires

Responsable du cours : Lionel BOZON

Compétences visées

Être capable de choisir une forme juridique

Être capable de lire des statuts d'entreprise

Être capable de connaître les droits et obligations des organes de gestion d'une société

Bibliographie

DCG 2 Droit des sociétés et des groupements d'affaire.
<https://bpifrance-creation.fr/>
Code de commerce (<https://www.legifrance.gouv.fr/>)

Libellé court : LEGI501_GREHTN

Nature : EC

Infos pratiques

Lieux

➤ Thonon-les-Bains (74)